

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**

144^e séance – jeudi 6 avril 2017
Salle des Comités, 2^e étage – 18 h
Maison du citoyen – 25 rue Laurier



Procès-verbal

Membres

Mme Denise Laferrière, présidente, conseillère district de Hull-Wright (8) (à quitter à 19h58)
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9) (président à partir de 19h58)
M. Pascal Sanson, ABV des 7 (représente M. Vecco)
M. Michel Chevalier, citoyen
M. Benoit Delage, CREDDO
M. David Robitaille, citoyen
M. Vincent Loïselle, citoyen

Absences

Vacant, Commission jeunesse
Mme Stéphanie Beauregard, citoyenne
Mme Lina Holguin, citoyenne
M. François Charron-Doucet, citoyen

Secrétaire

M. Frédéric Vandal, coordonnateur de la Politique environnementale, Service de l'environnement

Ressources internes

Mme Chantal Marcotte, Directrice, Service de l'environnement
Mme Catherine Lorient, chargée de projets - PGMR, Service de l'environnement
Mme Geneviève Michon, coordonnatrice de projets en environnement, Service de l'environnement

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier

Signature

Date

1. Mot de bienvenue, constat des présences et début de la réunion

La réunion débute à 18 h 04, alors que le quorum est constaté par Mme Laferrière.

2. Approbation de l'ordre du jour

Mme Laferrière demande d'ajouter un point varia concernant Ecotech. M. Duggan souhaite ajouter un point d'information aux varia pour l'évènement Branchez-vous.

L'approbation de l'ordre du jour est proposée par M. Robitaille et appuyée par M. Chevalier.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2017

Mme Laferrière mentionne que le texte contient quelques fautes d'orthographe. Les corrections seront effectuées avant le dépôt du procès-verbal au Conseil municipal.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2017 est proposée par Mme Laferrière et appuyée par M. Tessier.

4. Suivis du procès-verbal :

Aucun suivi

5. Signature du procès-verbal de la séance du 23 mars 2017

Mme Laferrière signe le procès-verbal de la séance du 23 mars 2017.

6. Sujet à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale :

a) PGMR : bilan 2016 – Catherine Lorient

Mme Lorient résume le bilan de la première année du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 de la Ville de Gatineau. Elle présente l'état d'avancement de chacune des 29 actions du plan d'action du PGMR 2016-2020 ainsi que le tonnage des différentes matières récoltées par la municipalité (déchet, compost et recyclage) en 2016.

Questions et commentaires

M. Delage présente le projet-pilote de collecte privée pour les commerces sur l'île de Hull du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO). Ce projet-pilote vise à minimiser les coûts de collectes et à améliorer les performances en recyclage et compostage des commerces. Enfin, M. Delage propose d'inclure dans les prochains bilans un indice sur l'impact de la revalorisation des déchets (indice kijiji).

M. Duggan stipule que la faiblesse de l'administration est son pouvoir d'influence sur les citoyens et demande si des fonds sont alloués pour des campagnes publicitaires et/ou de sensibilisation concernant cet enjeu? Mme Lorient confirme qu'un budget est prévu annuellement et que les campagnes de communication sont réorientées selon les principes de marketing social (portail citoyen, application mobile, changement des règlements municipaux, etc.) pour inciter un changement de comportement.

M. Loïselle suggère de préciser dans les documents de présentation que la Ville de Gatineau est l'une des villes les plus innovatrices et performante au Québec dans ce domaine. Mme Lorient prend en note cette suggestion et précise les futures campagnes de marketing social miseront sur ces messages positifs.

Un citoyen du public mentionne que l'organisme Enviro Éduc-Action travaille à améliorer la gestion des matières résiduelles dans certains évènements de la région. Le citoyen précise que grâce aux efforts de l'organisme, le taux de détournement des déchets a augmenté de 5% l'an dernier pour ces évènements.

a) Plan de gestion de l'eau – Geneviève Michon

Mme Michon présente le plan de gestion de l'eau. Ce premier plan de gestion de l'eau mettra en lumière tous les efforts mis en place pour protéger la ressource en eau de la Ville de Gatineau. Cet exercice permettra de mieux cibler les actions à réaliser au cours des cinq prochaines années. Ainsi, le plan d'action qui en découle aspire à réduire la consommation de l'eau potable par tous les usagers de la Ville de Gatineau, à protéger les écosystèmes aquatiques présents sur notre territoire et à appliquer une saine gestion de la ressource, le tout dans une perspective de développement durable.

Questions et commentaires

M. Delage souhaite connaître le coût d'opération de la gestion des résidus non désirés dans le système du réseau d'eau usée et d'eau potable. Mme Marcotte précise que le coût spécifique à ce problème n'a pas été déterminé. Toutefois, l'entretien des systèmes de traitement des eaux coûte cher. Une visite et un atelier découvert sur l'usine de traitement des eaux usées du secteur Gatineau sont prévus le 26 avril prochain pour les représentants des médias.

M. Loïselle suggère d'organiser des visites guidées des différentes usines de traitement des eaux pour les citoyens. Mme Marcotte mentionne que des visites organisées se feront dans le cadre des activités de la Semaine de Gatineau.

M. Robitaille demande si une réglementation sur les milieux humides est en vigueur à la Ville de Gatineau. M. Vandal précise que depuis 2011, la municipalité s'est dotée et met en application le Règlement de contrôle intérimaire des milieux humides numéro 511-6-2014.

M. Duggan désire savoir s'il y a un enjeu de trop réduire le débit d'eau. Mme Marcotte indique que le Service de l'environnement connaît la limite du débit d'eau minimale afin d'assurer un débit suffisant pour les citoyens.

M. Tessier propose que le plan d'action soit représenté aux membres de la CCEDD lorsque le budget sera final, afin de pouvoir statuer sur la recommandation du plan de gestion.

M. Chevalier suggère de rajouter au plan d'action la mise en place d'un programme sur le suivi des rejets industriels et sur la qualité de l'eau des rivières présentes sur le territoire de la ville. De plus, il recommande de spécifier dans les documents la mission du plan de gestion de l'eau.

M. Loïselle demande si les surverses de la ville sont surveillées. Mme Marcotte mentionne que le Service des infrastructures présentera prochainement un plan de gestion des débordements au Conseil municipal. Ce plan de gestion des débordements permettra d'effectuer des suivis réguliers et de mettre en place des moyens pour limiter les surverses. Toutefois, certains suivis du niveau de certaines surverses ont déjà débuté.

M. Sanson croit que le plan de gestion de l'eau offre une belle opportunité de développer des partenariats de recherche avec les institutions universitaires de notre région.

Il est proposé de reporter la recommandation à une prochaine séance de la CCEDD.

7. Varia

a) Grand ménage

M. Vandal invite les membres à participer aux activités du Grand ménage 2017. Pour participer, les citoyens doivent s'enregistrer sur le site internet de la Ville de Gatineau.

b) Prochaine rencontre : 18 mai 2017

En raison des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se dérouleront le 4 et 5 mai prochain, les membres de la CCEDD autorisent de déplacer la séance du 4 mai au 18 mai 2017.

La séance se tiendra à 18 h, à la salle des comités au 2e étage, à la Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau (secteur Hull).

c) Echotech

Retrait de ce point varia en l'absence de Mme Laferrière.

d) Évènement Branchez-vous 2017

M. Duggan invite les membres de la CCEDD à l'évènement Branchez-vous 2017 qui se déroulera le 6 et 7 mai à la Place de la Cité de Gatineau.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Tessier et appuyée par M. Sanson à 20 h 35.